

L'inaction aggrave les dégâts climatiques et coûte cher

En Suisse, les dommages et les coûts liés au changement climatique sont déjà multiples. L'augmentation des températures moyennes y est deux fois plus élevée que dans le reste du monde. Les événements climatiques extrêmes, les sécheresses, les bouleversements météorologiques et la fonte des glaciers s'accroissent. Aujourd'hui déjà, le coût des dégâts climatiques en Suisse se chiffre à plusieurs milliards de francs et celui des mesures d'adaptation à des centaines de millions de francs par an. La protection du climat est donc du bon sens. Plus nous attendons, plus les dommages causés par le changement climatique seront graves et coûteront cher. En investissant aujourd'hui dans la protection du climat, nous économisons beaucoup d'argent à l'avenir. C'est pourquoi la loi climat est nécessaire.

En se fixant des objectifs climatiques, la Suisse prend ses responsabilités.

Il est juste que la Suisse se fixe des objectifs climatiques et se libère de sa dépendance au gaz et au pétrole importés. Les objectifs intermédiaires montrent la voie à suivre pour atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050. Nous assumons ainsi nos responsabilités pour les générations futures. La mise en œuvre d'objectifs climatiques par chaque pays s'inscrit dans un effort international coordonné. Avec la loi climat, nous investissons dans une protection efficace du climat. Nous protégeons ainsi la population suisse, l'environnement et l'économie.

Un soutien au remplacement des chauffages et à l'assainissement des bâtiments

La loi climat contient des mesures concrètes incitant au remplacement des chauffages et à la rénovation des bâtiments pour qu'à l'avenir, nous utilisions l'énergie plus efficacement. Ces mesures sont bénéfiques non seulement pour le climat mais aussi pour l'économie. Les entreprises peuvent planifier de manière plus sûre et la demande est garantie à long terme. Les propriétaires reçoivent un soutien financier pour remplacer les chauffages au mazout, au gaz et électriques énergivores. L'assainissement des bâtiments est encouragé pour améliorer l'efficacité énergétique. Cela entraîne une réduction des coûts pour les propriétaires et une baisse des charges pour les locataires.

Protéger le climat, c'est saisir les opportunités

La loi climat encourage le développement de techniques innovantes bénéfiques au climat. La Confédération soutient les entreprises dans l'élaboration de feuilles de route pour la réduction de leurs émissions. En investissant dans l'innovation, sans interdictions ni taxes, toute la Suisse devient ainsi progressivement climatiquement neutre. Cette approche équilibrée protège efficacement le climat tout en offrant des opportunités à l'économie suisse. La promotion de l'innovation crée de la valeur ajoutée et des marchés pour l'exportation. De plus, nous nous libérons de notre dépendance vis-à-vis du pétrole et du gaz importés. La protection du climat renforce donc la sécurité énergétique en Suisse.